

Épreuves anticipées

Le tableau suivant précise les différentes disciplines faisant l'objet d'une épreuve à l'examen, la nature, la durée et le coefficient de cette épreuve :

	Épreuves obligatoires	Nature de l'épreuve	Coefficient	Durée de l'épreuve
En Série L	Français et Littérature	Écrite	3	4 h
	Français et Littérature	Orale	2	20 minutes
	Mathématiques Informatique	Écrite	2	1 h 30
	Enseignement Scientifique	Écrite	2	1 h 30
	T.P.E.	Orale	2*	30 minutes pour un groupe de 3 candidats
En Série ES	Français	Écrite	2	4 h
	Français	Orale	2	20 minutes
	S.V.T. (Sciences et Vie de la Terre)	Écrite	2	1 h 30
	T.P.E.	Orale	2*	30 minutes pour un groupe de 3 candidats
En Série S	Français	Écrite	2	4 h
	Français	Orale	2	20 minutes
	T.P.E.	Orale	2*	30 minutes pour un groupe de 3 candidats

- ✓ Tout au long de l'année, les élèves sont préparés à ces épreuves avec 4 Bacs Blancs (écrits) de français et un bac blanc complet (écrit + oral) courant mai
- ✓ Les élèves des séries L et ES font également chaque trimestre des devoirs blancs en Mathématiques Informatique ou SVT ou Enseignement Scientifique.

*Seuls les points supérieurs à la moyenne sont retenus et multipliés par 2.